

20140040

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'IRANCY

L'an deux mille quatorze le dix-sept octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. PODOR, Maire.

PRESENTS : M. PODOR Stephan, Maire, M CROS Patrick, MME CHARONNAT Chantal, adjoints, M FERRARI Christophe, MME CHARVET Tessa, M MESLIN Robert, M RICHOUX Gabin, M GAUTHIER Bernard, M HENNEQUIN Patrice Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : MME CELIS Elisabeth pouvoir à M CROS Patrick
M BIENVENU Baptiste pouvoir à M PODOR

Stephan

SECRETAIRE DE SEANCE : MME CHARONNAT Chantal

OBJET : PLAN LOCAL D'URBANISME

Les membres du Conseil Municipal ont préalablement pris connaissance du dossier présentant le Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

Monsieur le Maire expose les objectifs du P.A.D.D., à savoir :

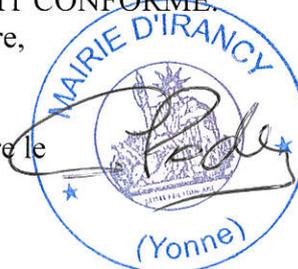
Redynamiser le bourg : un développement urbain nécessaire mais raisonné
Concilier activités économiques et structure paysagère
Protéger la diversité écologique et les ressources naturelles de la commune

Les membres du Conseil Municipal débattent sur les orientations générales de ce document.

Aucune observation n'étant enregistrée, ce projet est validé.



Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le
et de la publication le